

Direction des finances,

BUDGET PRIMITIF 2018
PRESENTATION SYNTHETIQUE
DES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

L'année 2018 est une année charnière pour l'Agglomération. En effet, elle correspond à la fois au lancement du fonctionnement issu des investissements précédents (micro-crèche, nouvelle école, base de loisirs...) mais aussi au lancement du projet de Centre Aquatique et de la salle multi-activités (PALESTRA).

1. La fiscalité :

1.1 - **La fiscalité additionnelle** :

Au titre du fonctionnement des nouveaux équipements et du lancement du projet PALESTRA, il a été décidé de faire appel à de la fiscalité complémentaire à hauteur d'environ un million d'euros.

Les taux 2018 des taxes additionnelles sont fixés à :

	Taux 2018
Taxe d'habitation	9,19%
Taxe sur le foncier bâti	7,85%
Taxe sur le foncier non bâti	12,27%

1.2 - **La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)**

Suite à la fusion au 1^{er} janvier 2017 de l'Agglomération de Chaumont, la Communauté de communes du Bassin Nogentais et la Communauté de Communes de Bologne Vignory Froncles, la CFE est perçue par l'Agglomération en lieu et place des communes.

Le taux de CFE de 2017 a été fixé à 23.08% qui correspondait au Taux Moyen Pondéré.

L'Agglomération a approuvé la mise en place d'une Intégration Fiscale Progressive sur une durée de 5 ans.

La base prévisionnelle 2018 de CFE est de 16 868 000 euros. Elle est en progression de 6.17% par rapport à la base réelle de 2017 (15 887 458 euros).

Le taux de CFE a donc été maintenu pour l'année 2018. Il est fixé à :

	Taux 2018
Cotisation foncière des entreprises	23,08%

2. La dette :

Le capital restant dû au 1^{er} janvier se décompose ainsi :

Principal	10 427 292,01	74,24%
Transport	820 960,12	5,85%
Pépinière d'entreprises	930 051,04	6,62%
Site du Val Poncé	362 158,94	2,58%
Portage de repas à domicile	89 903,35	0,64%
ZAE Rochelotte	127 918,57	0,91%
Zones d'activités	1 286 743,36	9,16%
Total	14 045 027,39	100%

L'annuité 2018 de la dette, tous budgets confondus, est de :

Remboursement en capital	1 467 149,36
Remboursement en intérêts	312 202,29
Annuité de la dette	1 779 351,65

3. Le budget principal :

Le budget primitif 2018 s'équilibre à 62 328 528.71 euros et se décompose en 48 556 321.44 euros pour le fonctionnement et 13 772 207.27 euros pour l'investissement.

3.1 La section de fonctionnement :

Les recettes réelles de fonctionnement :

Elles restent stables par rapport au budget primitif 2017.

Recettes réelles de fonctionnement	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Evolution en € de BP à BP	Evolution % de BP à BP	Evolution % de réalisé à BP
002 - Résultat reporté de fonctionnement	2 668 k€	2 675 k€	2 446 k€	-222 k€	-8,32%	-8,55%
013 - Atténuation de charges	1 263 k€	803 k€	800 k€	-463 k€	-36,65%	-0,41%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	22 866 k€	21 407 k€	21 431 k€	-1 435 k€	-6,27%	0,11%
73 - Impôts et taxes	16 885 k€	17 106 k€	18 211 k€	1 327 k€	7,86%	6,46%
74 - Dotations, subventions et participations	4 636 k€	6 240 k€	5 392 k€	756 k€	16,30%	-13,59%
75 - Autres produits de gestion courante	166 k€	151 k€	151 k€	-15 k€	-9,14%	0,06%
76 - Produits financiers	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€		
77 - Produits exceptionnels	19 k€	101 k€	15 k€	-4 k€	-19,13%	-85,12%
Total des recettes réelles de fonctionnement	48 502 k€	48 483 k€	48 446 k€	-56 k€	-0,11%	-0,08%

Les dépenses réelles de fonctionnement :

Dépenses réelles de fonctionnement	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Evolution en € de BP à BP	Evolution % de BP à BP	Evolution % de réalisé à BP
011 - Charges à caractère général	11 892 k€	11 197 k€	6 728 k€	-5 164 k€	-43,43%	-39,92%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	26 658 k€	26 407 k€	26 725 k€	67 k€	0,25%	1,20%
014 - Atténuation de produits	2 609 k€	2 748 k€	2 707 k€	99 k€	3,79%	-1,47%
022 - Dépenses imprévues	185 k€	0 k€	200 k€	15 k€	8,28%	
65 - Autres charges de gestion courante	1 933 k€	1 041 k€	5 460 k€	3 527 k€	182,45%	424,61%
66 - Charges financières	237 k€	242 k€	265 k€	28 k€	11,81%	9,65%
67 - Charges exceptionnelles	4 246 k€	3 616 k€	4 021 k€	-225 k€	-5,31%	11,21%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	47 760 k€	45 250 k€	46 106 k€	-1 654 k€	-3,46%	1,76%

3.2 La section d'investissement :

Le budget primitif 2018 est consacré pour une grande partie au lancement du projet PALESTRA.

Le besoin d'emprunt inscrit au budget est de 3 680 000 euros.

Les dépenses sur opérations s'élèvent à 11 328 810,38 euros et les recettes à 3 792 752,67 euros.

	Dépenses nouvelles + reports	Recettes nouvelles + reports
2000 - Agglo - Gens du voyage	100 082,80	12 737,00
2001 - Agglo - Habitat, OPAH	294 170,00	27 122,00
2004 - Agglo - Base de loisirs	41 000,00	43 035,00
2008 - Agglo - Fonds de soutien aux communes	24 442,00	0,00
2014 - Agglo - Services	262 256,46	0,00
2016 - Agglo - Zones	57 674,12	15 801,00
2023 - Agglo - Scolaires, périscolaire et extrascolaire	2 113 627,27	1 063 095,09
2026 - Agglo - Crèches	10 267,80	76 168,42
2027 - Agglo - Centre sportif et culturel	6 904 000,00	1 726 000,00
2032 - Agglo - Batiment multiservices	648 135,24	601 893,00
2033 - Agglo - Equipements sportifs	69 341,43	74 691,16
2034 - Agglo - Urbanisme	142 940,00	0,00
2035 - Agglo - Etudes	220 608,00	67 350,00
2036 - Agglo - Tourisme	370 924,00	63 360,00
2037 - Agglo - Social	0,00	21 500,00
2038 - Agglo - Ordures ménagères	69 341,26	0,00
Total	11 328 810,38	3 792 752,67

Les principaux ratios :

	BP 2018
Population prise en compte	48 770
Dépenses réelles de fonctionnement / population	963,20
Produits des impositions directes / population	246,60
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 012,08
Dépenses d'équipement brut / population	228,56
Encours de dette / population	213,29
Dotation globale de fonctionnement / population	80,55
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	57,96
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	98,80
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	98,80
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes <u>réelles de fonctionnement</u>	97,06
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22,58
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	21,07

4. Les budgets annexes :

Par délibération en date du 19 décembre 2017, il a été décidé de créer, au 1^{er} janvier 2018, un budget annexe unique pour l'ensemble des zones d'activités de l'Agglomération. Ce nouveau budget annexe reprend les budgets annexes de la zone de l'Autoroute et de la zone Plein Est existants.

Ils sont désormais au nombre de 10.

Les grandes masses budgétaires sont représentées ainsi :

	Investissement (y compris reports)	Fonctionnement	Subvention d'équilibre du budget principal
Brigades	66 695,93	338 000,00	288 000,00
Transports	1 021 626,87	3 774 180,00	1 888 383,00
Pépinière d'entreprises	556 112,09	410 403,00	175 803,00
Site du Val Poncé	361 871,64	740 000,00	0,00
Camping et aires de loisirs	45 627,36	70 000,00	40 000,00
Piscines	927 056,55	1 213 000,00	1 048 000,00
Portage de repas à domicile	103 117,09	449 678,76	76 000,00
SPANC	0,00	6 800,00	0,00
ZAE de la Rochelotte	96 672,82	120 713,89	109 700,00
Zones d'activités	4 908 823,79	5 032 413,03	370 000,00